

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour Lyon et les départements,
11 francs pour trois mois,
21 francs pour six mois,
40 francs pour l'année.

Un numéro : 20 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

LE CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles **VINGT-QUATRE HEURES** avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, rue des Célestins, n° 6, au 4^e.
 A PARIS, chez MM. LEJOLLIVET et Co, directeurs de l'Office - Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUVE-DENUNQUE, rue Lepelletier, n° 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. KAUFFMANN, rédacteur en chef du journal.

AVIS. — L'Assemblée générale annuelle des Actionnaires du Censeur a été ajournée au vendredi 9 juin, à 7 heures du soir. Elle se tiendra dans les bureaux du journal. Ceux des Actionnaires qui ne pourraient pas y assister sont priés de s'y faire représenter par procuration.

Lyon, le 5 juin 1848.

Si la royauté a entraîné la France sur les bords du précipice, si elle ne l'a menée qu'à une ruine imminente, ce n'est pas parce qu'elle a été privée des conseils des hommes éclairés, et des avertissements désintéressés et sincères de la presse opposée. De toutes parts lui étaient indiqués les remèdes destinés à guérir ou du moins à calmer les plaies sociales, à faire cesser les crises industrielles et agricoles qui, de jour en jour, devenaient plus terribles; mais elle avait horreur du mouvement, de l'action, et pendant que tout marchait autour d'elle, elle restait majestueusement dans son repos. Profondément ignorante des nécessités sociales et des besoins de la nation, elle s'imaginait que la France, répudiant son passé révolutionnaire, s'endormirait dans l'égoïsme, peu soucieuse d'achever son œuvre de progrès et de civilisation, vivant fort bien sans gloire. Une nouvelle révolution lui a appris que l'on ne se jouait pas impunément des nobles instincts d'un peuple, et, de puis lors, un abîme a été creusé entre elle et la nation.

Au nombre des conseils constamment donnés au pouvoir et constamment inécoutés, était celui de protéger l'agriculture, de l'entourer d'une sollicitude plus active et plus efficace. C'est seulement en régénérant l'agriculture, lui criait-on de toutes parts, qu'on pourra vivifier l'industrie, apporter quelques adoucissements aux souffrances des travailleurs et diminuer les angoisses du chômage de la fabrique; c'est donc l'agriculture qu'il faut encourager à l'aide d'un large système d'institutions, au lieu de ne donner aux comices agricoles qu'un concours illusoire, qu'une direction inefficace.

Il y a en France sept millions d'hectares de landes et de bruyères, dont la culture assurerait du travail à la multitude de bras sans ouvrages, en même temps qu'elle augmenterait la richesse territoriale, les produits du sol, qu'elle apporterait une diminution dans les prix des denrées de première nécessité, et, en procurant à tous la vie à bon marché, faciliterait l'assistance de l'Etat, de telle sorte que le droit de vivre ne serait pas un vain mot. Ajoutez à cela cent cinquante mille hectares de marais qui couvrent un terrain fertile, mais improductif, d'eaux croupissantes dont les exhalaisons corrompent l'atmosphère et déciment les populations. Une culture intelligente, avide et désordonnée a détruit en partie les forêts de la France, et les complaisances administratives n'ont pas peu contribué à la dilapidation de notre richesse forestière. Les bois arrachés, les pentes ne sont plus protégées, l'abondance des sources est tarie, tout système d'irrigations rencontre des difficultés d'exécution à peu près insurmontables.

Occupez-vous donc de défricher les landes, de dessécher les marais, de reboiser les montagnes et de pourvoir à la répartition des cours d'eau, suivant les besoins divers des diverses localités.

Ce langage, trop raisonnable pour être compris d'un pouvoir qui était la déraison même, ne fut jamais entendu avec faveur, et les ressources immenses du budget ne cessèrent pas d'être consacrées à la multiplication de ses agents et de ses fonctionnaires, à retenir dans l'oisiveté une foule de bras qui eussent été bien plus utilement employés dans des fonctions productrices. Et pourtant ces conseils n'étaient inspirés à quelques uns que par le désir de fortifier le pouvoir, en augmentant la somme du bien-être de tous : nouvelle preuve de cet aveuglement dont sont frappés les races royales.

Le gouvernement républicain a pris l'engagement de satisfaire tous les grands intérêts de la nation, et, cet engagement, il le tiendra; nul doute, par conséquent, qu'il ne s'occupe de pourvoir promptement aux besoins de l'agriculture, cette mère nourricière de la patrie. Le ministre qui est à la tête de l'administration de la France agricole a, dans la presse radicale, étudié les graves questions qui vont l'occuper aujourd'hui, et nous attendons de lui la réalisation du programme annoncé dans le *Moniteur*, lors de la prise de possession de son ministère.

Développer l'instruction agricole et professionnelle, perfectionner les races nécessaires à l'alimentation de tous, instituer un crédit agricole, faire rechercher les engrais les plus propres à féconder le sol, établir des colonies agricoles où les doctrines de l'association seront mises en pratique, en un mot, honorer et protéger l'agriculture, de manière que l'ouvrier des champs trouve dans ses travaux le bien-être et le bonheur.

Voilà, en résumé, la tâche du ministre de l'agriculture; mais, si l'initiative des propositions lui appartient, c'est à l'Assemblée nationale à les réaliser, en accordant les fonds nécessaires, en consacrant par ses votes les mesures si long-temps promises, si vainement attendues, et qui doivent augmenter les richesses de la France.

Élections municipales.

Nous croyons devoir reproduire la liste des candidats aux élections municipales dont les noms ont été acceptés, vendredi

dernier, dans une réunion de républicains. Les élections auront lieu demain; nous engageons vivement les hommes sincèrement attachés à la République à ne pas diviser leurs voix, s'ils ne veulent pas voir triompher les ennemis éternels des principes démocratiques.

ANCIENNE VILLE. — MM. Chanay, représentant; Edant, fabricant, Godemard, légiste; Ratton, greffier.

ORLÉANS. — MM. Bergier, ancien conseiller municipal; Chipier, fabricant; Serrulaz (Hippolyte), commissionnaire; Tornier.

PIERRE-SCISE. — MM. Bacot, avocat; Barre, chef d'atelier; Morellet, avocat; Morlon, propriétaire.

LOUIS-LE-GRAND. — MM. Buy, avocat; Gros, pharmacien; Potton, docteur-médecin; Rivaud, docteur-médecin.

HALLE-AUX-BLÉS. — MM. Carle, orfèvre; Derriard; Levrat-Perron, docteur-médecin; Ricard, commissionnaire de roulage.

HOTEL-DE-VILLE. — MM. Alcock, représentant; Laroque, pharmacien; Mathieu fils; Schmitt aîné, droguiste.

FERRACHE. — MM. Chaley, juge; Gillet, commissionnaire de roulage; Robert, fondeur; Vachez, légiste.

JARDIN-DES-PLANTES. — MM. Blanc, chef d'atelier; Bouchardy (Eloi-Edouard), fabricant; Bouillier, professeur, ancien conseiller municipal; Emile Laforest.

HOPITAL. — MM. Brossette, ancien conseiller municipal; Laforest, représentant, ancien conseiller municipal; Giraud, docteur-médecin; Thomez, négociant.

LYCÉE. — MM. Fayolle (Jules), négociant; Chabannat, entrepreneur; Groz, avoué.

SAINTE-CLAIRE. — MM. Briandas, commissionnaire de roulage; Chalançon, chef d'atelier;

On nous écrit de Toulon, le 1^{er} juin :

Monsieur,
 D'après ce qui se passe ici, si le gouvernement ne nous donne pas l'ordre et le sentiment de sa force, avant trois mois nous aurons Henri V ou la guerre civile. Le clergé travaille la population et, comme vous le pensez bien, ce n'est pas au profit de la République.

La population par sympathie tient pour la République, mais elle veut l'ordre qui seul peut lui donner le travail. Elle ne veut et ne demande pas autre chose. On s'efforce de lui prouver qu'avec la République, l'ordre, la sécurité et la prospérité sont choses impossibles.

Déjà un notable changement se fait remarquer dans l'esprit de cette population : à l'enthousiasme a succédé le découragement; encore un pas, il sera hostile. La réaction monarchique puise ses forces dans la crainte de l'anarchie qui semble à chaque instant devoir nous étreindre.

Que les hommes qui aiment sincèrement la patrie se rallient pour mettre un terme à tous ces tiraillements qui finiront par nous perdre.

Dans tous les cas, je crois devoir, dans l'intérêt de mon pays, vous signaler ce dont je suis témoin.

Nouvelles d'Italie.

Un supplément du journal de Turin, la *Concordia*, nous fournit les détails suivants sur la prise de Peschiera par l'armée piémontaise.

Gorzo, 30 mai, sept heures et demie du soir. — Avant-hier, le maréchal Radetzki a envoyé de nuit 20 ou 25,000 hommes, avec de la cavalerie et une nombreuse artillerie de Vérone à Mantoue.

La garnison, ainsi fortifiée, a tenté hier une sortie contre les troupes toscanes qui servaient la forteresse à droite du Mincio.

Ces troupes, qui avaient déjà repoussé une sortie de l'ennemi, résistèrent pendant environ trois heures aux forces supérieures qui les accablaient comme à l'improviste, et durent à la fin abandonner leurs positions. Le lieutenant-général Bava accourut aussitôt avec une partie des troupes du premier corps d'armée, et son apparition subite en face de l'ennemi l'arrêta. Dans le même temps, la fortune favorisait nos troupes vers l'extrême gauche de notre position, à Lazise et à Collettarino. L'ennemi qui s'attendait à troubler le siège de Peschiera fut repoussé et avec de graves pertes.

Ce matin, le roi envoyait, sous les ordres du lieutenant-général Bava, la majeure partie des troupes de son corps d'armée, avec la division de réserve. L'armée partie de Valeggio et de Volta s'avancait vers Mantoue, mais ne réussit pas à rencontrer l'ennemi qui paraissait déterminé à ne pas s'éloigner de la forteresse.

Sa Majesté avait déjà ordonné que les troupes prendraient position à la hauteur de Goito, et déjà il s'appretait à revenir à son quartier-général de Valeggio, quand tout d'un coup le bruit du canon se fit entendre et la bataille commença. Le roi fit front à l'ennemi et accourut au milieu des combattants, en avant de Goito. La lutte fut acharnée, mais les excellentes dispositions du général Bava, secondées par la valeur accoutumée du duc de Savoie, commandant la division de réserve, celles du général d'Arvillars, commandant de la première division, et du général de cavalerie Olivieri, jointes au feu de l'artillerie, obtinrent un plein succès, et l'ennemi fut mis en déroute.

La cavalerie, lancée contre les fuyards au moment décisif, a achevé leur défaite.

En même temps arrivait au roi la nouvelle de la reddition de Peschiera, qui, annoncée par lui à sa brave armée, fut accueillie par d'immenses acclamations de *Vive le roi! vive l'Italie!*

ROME. — Dans une allocution faite à la garde civique pendant la bénédiction des drapeaux, le Saint-Père s'exprimait en ces termes, au sujet des dernières dissensions qui ont amené la retraite du théâtre de la guerre de quelques troupes italiennes: « Je déplore hautement la faiblesse de ceux qui ont abandonné le champ de bataille; ils ont manqué à leur devoir, à leur patrie; ils ne sont plus dignes d'être au nombre de mes sujets, ni de porter cette croix qui ornaient leur poitrine à leur départ. » Les paroles qui terminaient cette allocution étaient encore plus énergiques et plus significatives; elles répondent une fois de plus aux absurdes interprétations et aux fausses alarmes répandues à dessein sur les intentions de Pie IX. Le sentiment de l'indépendance italienne, un amour profond de la patrie et une sublime abnégation, n'ont cessé de se manifester dans les actes autant que dans les paroles de l'illustre pontife.

NAPLES. — A la suite des mouvements des provinces, des gouvernements provisoires ont été établis à Lecce, à Cosenza et à Paola. Naples est toujours dans le calme de la stupeur; la tristesse est peinte

sur tous les visages; l'état de siège continue. Le nouveau ministère a déjà beaucoup fait pour la contre-révolution, mais il ne paraît pas devoir s'arrêter en si beau chemin. Les hostilités contre la Sicile vont bientôt reprendre. Tous les préparatifs militaires que le ministère Conforti destinait à la guerre de l'indépendance serviront à une expédition sur les côtes Siciliennes. La citadelle de Messine est de nouveau renforcée sous le commandement de Pronio, et la lutte avec les messinois est imminente. De leur côté les siciliens ne négligent rien pour assurer leur intégrité; des armes et des munitions leur viennent de toutes parts, surtout de Malte, et ils se préparent à repousser vigoureusement l'agression du gouvernement napolitain. Une nouvelle loi répressive contre la presse vient d'être rendue par Ferdinand.

Paris, le 3 juin 1848.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Les banquets modestes des ouvriers nationaux leur fournissent une occasion de fraterniser, ainsi que l'ont fait la plupart des compagnies de la garde nationale, avec l'armée et les autres corps militaires; mais nous ne pouvons assez gémir sur les menées dont cette masse intéressante est l'objet. Plusieurs, en effet, nous ont affirmé qu'ils avaient regu, comme complément à leur cotisation, une somme de 25,000 fr., dont ils n'ont pas voulu nous indiquer l'origine. Seulement en continuant la conversation, ils nous ont dit que les ouvriers nationaux et d'autres travailleurs qui devaient se réunir dans un banquet au nombre de plus de 30,000, dimanche ou lundi matin avant les élections, avaient pour mot d'ordre d'insister sur la candidature de Louis-Napoléon, qu'un ancien militaire a cru devoir proposer comme on a proposé celle du prince de Joinville. Nous ne savons s'il y a une affinité directe entre ces 25,000 fr. et cette candidature, mais nous avons assez confiance dans le bon sens de la population ouvrière pour être convaincus qu'ils ne se prêteront pas à de dangereuses combinaisons. Ils paraissent devoir, du reste, porter avec acclamation le citoyen Causidière.

— Le rédacteur en chef de la *Presse*, M. E. de Girardin n'a cessé de dire et d'imprimer hautement dans les colonnes de son journal, qu'il ne voulait prendre la responsabilité d'aucune candidature. Cependant, il n'a pas dédaigné ce matin d'envoyer à tous ses abonnés une liste combinée entre les trois journaux dynastiques : la *Presse*, le *Constitutionnel* et le *Siècle*. Nous trouvons sur cette liste les noms des citoyens Thiers, Changarnier, L. Adam, Moreau, Bayard, ouvrier, E. de Girardin, Horace Say, Achille Fould, Victor Hugo, Boissel, Lavaux (de la Villette). Quant au *Journal des Débats*, dont les opinions dynastiques sont incontestables, il s'est abstenu de parler d'aucune autre candidature que de celle de M. Thiers, dont il avait tant de fois approuvé et critiqué la politique et les allures. Mais pour en revenir à M. E. de Girardin, qu'il cesse désormais de se poser en personnage indépendant, ne relevant que de lui-même et n'ayant à prendre conseil que de ses seules inspirations. Cette conduite tortueuse ne donne-t-elle pas lieu de croire que le publiciste, homme d'état, nécessaire, indispensable, sauveur, etc., n'a pas plus négligé sa propre candidature que celle de ses protégés?

— Le bruit s'était répandu qu'un nouvel acte de vandalisme avait été commis contre la propriété de M. de Rothschild à Suresnes; nous sommes heureux de pouvoir le démentir. La population du département de la Seine a compris que la République voulait être respectée et honorée par l'ordre et le respect de la propriété, qui sont la conséquence immédiate de la sainte devise adoptée par notre jeune République : *Liberté, égalité et surtout fraternité*, car cette dernière devise pourrait à elle seule résumer toutes les autres.

— On parle de la création d'un nouveau journal, fondé par les ouvriers des ateliers nationaux moyennant la cotisation fixe de cinq centimes par semaine, pour frais de fondation.

— Quels que soient les abus résultant de la multiplicité des affiches et des distributions de journaux ou d'imprimés dans les rues, nous sommes obligés de nous plaindre de l'arbitraire avec lequel les gardiens de Paris se permettent de sévir quelquefois, en l'absence de toute disposition républicaine réglementaire ou législative, contre les afficheurs, crieurs, porteurs ou même contre certaines affiches. La liberté et la légalité exigent qu'aucune mesure de police ne soit prise à la légère et surtout ne soit exécutée avec violence ou inconvenance. La constatation de quelques faits de cette nature, dont nous avons été témoins, et que nous n'avons pu conjurer, suffira peut-être pour en prévenir le retour. Trop de zèle est souvent nuisible.

— On parle très sérieusement de la création, dans les départements, d'un certain nombre d'hospices pour les invalides civils. Lorsque les renseignements demandés par le gouvernement seront réunis, il présentera à l'Assemblée nationale un projet de décret portant institution de ces établissements de bienfaisance et de fraternité, et fixation des allocations nécessaires pour donner à ceux qui y seront admis une existence et un bien-être suffisants.

— On annonce la prochaine publication d'un arrêté du nouveau préfet de police sur les crieurs publics, qui abusent réellement de la crédulité des citoyens pour pousser, par des mensonges plus ou moins odieux, à l'acquisition des papiers qu'ils sont chargés de vendre.

— La commission de constitution poursuit ses travaux avec un infatigable dévouement qui permet d'espérer des résultats satisfaisants. Toutefois son œuvre marche lentement. Cette commission a reconnu déjà en principe que l'existence de l'Assemblée nationale devait finir aussitôt après l'adoption de la constitution qui se prépare, afin de laisser au peuple l'exercice le plus prochain des droits qui lui seront conférés par la constitution et les décrets organiques, parmi lesquels figurera la loi électorale. Il paraît que rien ne sera négligé pour que l'élection du pouvoir exécutif, ainsi que la formation des pouvoirs législatifs, puisse avoir lieu dans le plus bref délai. Aussi, en admettant que le projet de constitution longuement et mûrement élaboré soit soumis à la discussion dans le courant du mois, et qu'il faille un mois pour la discussion et le vote, le gouvernement républicain pourrait se trouver définitivement constitué dans le courant du mois de septembre.

avaient tenu ce langage : « Voilà des bourgeois, il faut leur tomber dessus. »
(Journal de Villefranche.)

Spectacles du 5 juin 1848.

GRAND-THÉÂTRE. — Relâche.
THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Othello, ou le Maure de Venise, tragédie. — Les Quatre sergents de la Rochelle, drame historique en 6 tableaux.

Nouvelles diverses.

Nous sommes en mesure d'annoncer, dit le *Droit*, que le procès relatif au complot du 15 mai sera jugé par la cour d'assises de la Seine, séant au lieu ordinaire de ses audiences.

— La cour de cassation vient de rejeter, dans son audience du 23 mai, le pourvoi du frère Bonafous, dit Léotade en religion, condamné aux travaux forcés à perpétuité, pour viol et meurtre, par la cour d'assises de Toulouse.

Nouvelles étrangères.

AUTRICHE.

VIENNE. — Les insurgés ont apposé sur tous les murs de la ville l'affiche suivante :

« *Ce que nous voulons.* Ayant reconnu que le parti réactionnaire se propose d'annihiler la victoire du peuple souverain, nous voulons : 1° Que le militaire abandonne Vienne pour occuper les frontières russes et italiennes; 2° que les concessions obtenues le 15 mai restent intactes, qu'une assemblée constituante soit aussitôt convoquée à Vienne; 3° qu'on envoie des députés dans les provinces pour faire savoir à nos frères que tout ce que nous faisons est dans l'intérêt de toute la monarchie; 4° abolition des couvents; 5° impôt sur les revenus et taxe des pauvres; 6° serment du militaire à la constitution; 7° égalité de toutes les nationalités; 8° adjonction intime à l'Allemagne; 9° prompt retour de l'empereur sous la condition de l'observation des conditions du 15 mai; 10° que tous ceux qui ont conseillé le départ de l'empereur en le trompant soient jugés par un tribunal du peuple.

» *An nom du peuple.* »

Une autre proclamation porte ce qui suit :

« Viennois ! ne vous retirez pas des barricades, n'en arrachez pas une seule pierre, ne posez pas le fusil avant qu'on ait accordé tout ce que nous avons demandé aujourd'hui et antérieurement, n'ayez aucune confiance tant que nous n'aurons pas une garantie complète.

» Tout ce que les grands personnages ont fait depuis mars jusqu'à ce jour n'était qu'un tissu de mensonges et de fourberies; le voile est tombé et la camarilla est démasquée ! malheur à eux ! nous tiendrons ferme jusqu'à la mort, nous voulons voir si un cœur brûlant pour la liberté ne méprise pas la mort plutôt qu'un mercenaire soudoyé !

» Avancez avec vos régiments, nous maintiendrons les faits du 15 mai ; les baïonnettes, réaction jaune et noire, ne te serviront à rien ! Nous avons pour nous des centaines de mille et la puissance invincible de la vraie morale ! Nous sommes sur le terrain légal de la liberté divine ; vous, vous êtes des rebelles ! Tant qu'un soldat restera dans Vienne, tant que le 15 mai ne sera pas garanti, nous pourrons à chaque instant être trahis.

» Nous n'avons confiance qu'en nous seuls ! Travailleurs, étudiants, gardes, bourgeois, Hongrois, Tyroliens, soldats, filles et femmes combattent dans nos rangs. Nous devons triompher. Nous donnerons à Vienne une couronne de lauriers. Les provinces auront honte et s'inclineront devant nous. Vive la liberté ! et maintenant aux barricades ! »

Tous les cœurs sont vivement agités ; on craint les Tschéques (Bohémiens), les Russes, l'armée de Radetzky, le bombardement et l'incendie de la ville, l'anarchie et même la guillotine. On a placé de nombreux avant-postes pour avertir de la marche des régiments bohémiens. On a envoyé dans cette direction des canons et des caissons qui étaient destinés pour l'Italie. Une division d'ouvriers a coupé les ponts sur le chemin de fer du Nord, afin d'empêcher le transport des militaires.

Le président du gouvernement, comte Montecucculi et le comte Colloredo, qui avaient signé le décret, ont pris la fuite pendant la nuit. Le comte Hoyos, revenu de sa mission auprès de l'empereur, est retenu comme otage.

On a formé un comité de salut public composé de bourgeois, de gardes nationaux et d'étudiants. Il a un pouvoir dictatorial supérieur à celui des ministres. Il tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville.

— On écrit de Vienne, le 28 avril :

« Notre troisième révolution est terminée, et, comme les précédentes, avec des fleurs, de la musique, une illumination et des cortèges solennels. La journée d'hier s'est passée tranquillement et sans aucun excès, après que le peuple a été convaincu qu'il n'est nullement question d'une attaque de la ville par les troupes.

» Le comte Montecucculi est caché dans une caserne, et il partira demain avec les troupes, habillé en simple soldat. On prétend avoir trouvé dans son secrétaire une lettre que l'empereur a adressée d'Innsbruck et dans laquelle il le charge de la formation d'un nouveau ministère.

» Un autre bruit parle du départ de l'empereur d'Innsbruck pour Botzen, par suite d'un charivari donné au comte Bombelles. On dit même que l'empereur a abdiqué en faveur de son neveu l'archiduc François-Joseph ; mais ce ne sont là que des bruits.

— Le ministre Pillersdorf reconnaît l'existence du comité de sûreté publique composé de bourgeois et d'étudiants, et chargé de veiller sur les droits du peuple.

Le comte Hoyos reste comme otage des concessions faites les 15 et 16 mai.

Les personnes qui ont causé les événements seront traduites devant un tribunal ; le ministère continue ses fonctions *ad interim* ; il se retirera dans le cas où il ne pourra plus prendre des mesures en toute sûreté et les exécuter sous sa responsabilité.

PRUSSE.

La situation de Berlin fait prévoir une lutte. Les réactionnaires attendent des résolutions de la constituante du roi de Prusse un prétexte pour recommencer le combat auquel ils sont tout préparés. Les mesures attendues sont la dissolution des clubs.

Il vient de se former à Berlin une association des combattants des barricades du 18 mars.

Les rédacteurs des journaux ont reçu l'ordre de publier une interdiction des charivaris, au nom du président de la police et du gouverneur.

On a affiché un placard signé par plusieurs citoyens de la garde bourgeoise, qui déclarent qu'ils n'obéiront pas à M. d'Aschoff, parce qu'il n'a été élu que par les capitaines et non par les gardes nationaux. On y trouve ce passage :

« Nous vous conjurons, concitoyens et frères, de ne faire usage de vos armes que lorsque votre propriété sera réellement attaquée, et de penser que vous n'avez reçu ces armes que pour défendre les droits du peuple, quand ils sont foulés aux pieds, comme cela arrive à présent. »

Le général d'Aschoff a répondu par un avis dans lequel il dit que la garde bourgeoise, loin de se diviser, maintiendra de tout son pouvoir l'ordre dans la ville, et s'opposera à toute tentative de troubles, de quelque côté qu'elle vienne et dans quelque dessein qu'elle soit conçue. Il va sans dire que M. d'Aschoff ne comprend pas dans sa prohibition de tentative de troubles, la fermeture des clubs, à laquelle pousse un certain parti. Nous croyons, nous, que cette tentative est, au contraire, la plus sérieuse. L'avenir le prouvera.

Dans la Silésie, l'association des ouvriers vient d'envoyer à l'assemblée constitutionnelle de Berlin une protestation contre le projet de constitution présenté par ce gouvernement. Dans cette protestation, les ouvriers contestent au ministère le droit de présenter ce projet de constitution, attendu que le peuple, ayant reconquis sa souveraineté dans les jours de mars, ne l'a déléguée qu'à ses représentants qui, par conséquent, ne sont pas obligés de s'entendre avec le roi et ses ministres pour faire une nouvelle constitution.

ESPAGNE.

CATALOGNE. — S'il faut en croire les journaux dévoués à Narvaez, la paix la plus parfaite, la plus grande sécurité règne dans cette province. Pas l'ombre d'un carliste, d'un homme portant la bannière du progrès. Nous savons néanmoins, à ne point en douter, que plusieurs bandes, et très nombreuses, parcourent la Catalogne dans tous les sens et font éprouver aux troupes royales de rudes et fréquents échecs.

Voici ce que toutes nos correspondances nous rapportent sous la date du 28 du courant :

Le 25, aux environs du village de Lillet, les bandes réunies de Castellis et de Gomez, fortes ensemble d'environ 200 hommes, attaquèrent vivement la colonne Christine de Baga, qui s'était mise à leur poursuite.

Sur 150 hommes et huit officiers, dont se composait cette colonne, 32 restèrent sur le champ de bataille ; les autres furent faits prisonniers et demandèrent, la plupart, à être incorporés dans les rangs carlistes. Une quarantaine seulement, fidèles à leur souverain, déposèrent les armes et furent accompagnés à Puycerda, emportant avec eux tous leurs effets.

Le général Forcadeill aurait pris part à cette affaire qui a duré moins de demi-heure.

Nous aurions à nous féliciter, dans l'intérêt de l'humanité, de l'exemple donné dans cette circonstance par l'une des parties belligérantes, si nous n'avions appris que trois individus de la bande carliste, surpris le lendemain par un détachement christino, avaient été fusillés sans jugement.

— On nous écrit de la frontière à la date du 30 mai :

« Vous avez annoncé dans votre dernier numéro le *pronunciamiento* de Grenade. Nous apprenons aujourd'hui qu'un régiment

d'infanterie, en garnison dans cette ville, et partie des troupes soulevées à Séville, se sont organisés en *guérillas* et tiennent la campagne. Tout n'est donc pas terminé dans l'Andalousie. »

— On a doublé les forces du fort Montjouie de Barcelonne, en y envoyant un grand nombre de *parrots* (gendarmes).

— Nous lisons dans la partie officielle de la *Gazette de Madrid* : « Le gouvernement espagnol vient de reconnaître la République française. Le citoyen Lesseps, chargé d'affaires en Espagne, est entré en relations officielles avec le gouvernement. »

HAÏTI.

Nous lisons dans une correspondance d'Haïti du 15 avril : « La situation d'Haïti est déplorable ; tout y est désordre et confusion, et il n'est guère permis de se flatter que cet état de choses s'améliore de sitôt. La population est résolue à renverser le président et à élire un autre chef.

» Les hostilités sont commencées à Cavaillon, Saint-Louis, Aquin et aux Cayes. Les affaires sont complètement arrêtées. C'est le colonel Louis-Jacques qui est le chef de l'insurrection ; il a déjà pris possession de Cavaillon et marche, dit-on, sur Miragoane. Tous les magasins sont fermés. Tous les citoyens sont enrôlés et font nuit et jour un service actif. Les ministres ont cédé au vœu de la population et se sont retirés. Le nouveau cabinet n'ose entrer en fonctions. »

Le gérant responsable, **B. MURAT.**

Bulletin officiel du mouvement de la Condition des soies de Lyon pendant le mois de mai dernier.

Il a été conditionné pendant ce mois :
656 balles ou parties d'organans, pesant ensemble net 65,253 kil.
571 — de trame, — 27,440
152 — de grège, — 15,512
37 — de soies diverses, — 2,300
38 parties de bobines pleines ou vides, — 256
» parties de laine, — »

1211 numéros placés. Poids total, 406,541 kil.

LA PATE PHOSPHORÉE pour détruire les rats, taupes et cafards, se trouve, avec l'Essence phosphorée contre les punaises, les fourmis et leurs œufs, chez **LARDET**, pharmacien-droguiste, place de la Préfecture, n° 16, à Lyon.

Bourse de Paris du 3 juin 1848.

La rente avait d'abord fléchi, puis elle a remonté et ferme en hausse. Le 3 0/0, qui était hier à 47 25, a varié de 47 à 48, et ferme à 48. Le 5 0/0, qui a fermé hier à 67 25, a fait 67 et 68 et reste à 68.

	4 ^{er} cours.	Dernier cours.
Trois pour cent français	47	48
Quatre pour cent français	54	»
Quatre et demi pour cent	58	»
Cinq pour cent français	67	68
Cinq pour cent belge (1842)	66 1/2	»
Cinq pour cent romain	52	52 1/2
Cinq pour cent napolitain	68	»
Banque de France	1110	1160
Saint-Germain	»	»
Versailles (rive droite)	115	»
Versailles (rive gauche)	97 50	98
Paris à Orléans	565	»
Paris à Rouen	397 50	400
Rouen au Havre	202 50	205 75
Avignon à Marseille	218	216 25
Strasbourg à Bâle	85	82 50
Orléans à Vierzon	255	258 75
Orléans à Bordeaux	397 50	»
Chemin du Nord	538	535
Paris à Strasbourg	555 75	538
Tours à Nantes	537 50	»
Paris à Lyon	508 75	510



Bourse de Lyon d'aujourd'hui 5 juin.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQUID. COUR.		LIQ. PROM.	
	4 ^{er} cours.	dernier cours.	4 ^{er} cours.	dernier cours.	4 ^{er} cours.	dernier cours.
Paris à Orléans	»	»	»	»	»	»
prime d. 10	»	»	»	»	»	»
Paris à Rouen	»	»	»	»	»	»
prime d. 10	»	»	»	»	»	»
Avignon à Marseille	»	»	»	»	»	»
prime d. 10	»	»	»	»	»	»
Orléans à Vierzon	»	»	»	»	»	»
prime d. 10	»	»	»	»	»	»
Chemin du Nord	»	»	»	»	»	»
prime d. 10	»	»	»	»	»	»
Paris à Lyon	506 25	»	506 25	»	506 25	»
prime d. 10	»	»	»	»	»	»
Mines de la Loire	216 25	»	»	»	216 25	»
prime d. 10	»	»	»	»	»	»

RENTES. — 3 0/0, 68 50.

RENTES

VIAGERES.

DOTS

DES ENFANTS.



LE PHÉNIX, compagnie d'Assurances sur la vie,

AUTORISÉE PAR ORDONNANCE DU ROI, DU 9 JUIN 1844.

Capital de garantie: QUATRE MILLIONS, entièrement distinct de celui de 17 millions de la compagnie Française du Phénix contre l'incendie.

Rentes viagères. — La Compagnie les constitue à des taux très-avantageux. La seule pièce à produire est l'extrait d'acte de naissance.

Elle donne comme taux d'intérêt :

A 50 ans	7 fr. 46 c. 0/0	A 70 ans	12 fr. » c. 0/0
55	8 40	75	13 31
60	9 51	80	14 89
65	10 68		

Agents généraux à Lyon **MM. BOURCIER, NICOD et JOURDAIN.** — Bureaux :

PATE PECTORALE AU SALEP,

DE MICHEL, PHARMACIEN à TARARE, Contre les maladies de poitrine, RHUMES, GRIPPES, irritations de la gorge et de l'estomac.

Prix : 1 franc 25 centimes.

Dépôts. — A Florence (Italie), chez MM. Félix Michel et C^{ie}, négociants, place du Grand-Duc (Canto-alle farine, n° 515); et à Lyon, chez MM. Derriard, rue du Bois, n° 17; Hutet, pharmacien, rue Port-Charlet; Reverchon ph. à Vaise. (1403)

Pharmacie à Lyon.—Rue Palais-Grillet, n. 23.

DÉPURATIF DU SANG.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPARILLE ET DE SÉNÉ,

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, sueurs ou pertes blanches les plus rebelles, affections rachitiques, rhumatismales, et de toute écreté ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

PRIX : 5 FR. LE FLACON. (3570)

MAUX DE DENTS

LE BAUME DE QUININE

Grenelle-Saint-Germain, 15. — Dépôts à Lyon, aux pharmacies Vernet, André et Lardet, et chez tous les pharmaciens du département. (7649)

MALADIES SECRÈTES.

Guérison prompte et sans rechute des maladies de la peau et du sang, spécialement des écoulements, si anciens qu'ils soient, et réputés incurables. Traitement *gratis*, si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours sans aucun régime. Le remède est garanti végétal (EXTRAIT DE SALSEPARILLE ET POUDES DIURÉTIQUES.) A la pharmacie BERTRAND, place Bellecour, 12, à Lyon. — Dépôts : à Paris, rue du Grand-Chantier, 7; à Toulouse, rue Bonnefoi, 2; à Toulouse, rue de l'Orme-Sec; à Grenoble, rue Vieux-Jésuites. — On fait des envois. (Affranchir.) (3486)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSRY FILS, Rue de la Poésie, 20.